

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération vie administrative@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABBOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABBOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :
Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTEL - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6158 - ACCUEIL NOUVEL ADMINISTRATEUR

Suite au départ de Monsieur Christian Giraud de son logement, l'association Familles de France a procédé à son remplacement par Madame Lucette Garabau.



Monsieur le Président accueille Madame Lucette Garabau comme nouvelle administratrice, représentante de locataires, de l'Office.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

08 JUIL. 2024



SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération vie administrative@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABBOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABBOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :
Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTELE - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6159 - APPROBATION PV DERNIER CA

Le Conseil d'Administration est invité à approuver le procès-verbal de la séance du 25 mars 2024.

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Ainsi délibéré, le jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

08 JUIL. 2024

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération programme@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :

Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTEL - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6160 - DEMARRAGE ET ACTUALISATION BUDGET TRAVAUX - FRANCOIS MAZENQ

Le Conseil d'Administration de Rodez Agglo Habitat a approuvé, en date du 14 décembre 2017, le lancement de l'opération de construction neuve de la résidence François Mazenq, sis lot M ZAC Combarel à Rodez. Cette opération a depuis lors fait l'objet de différentes délibérations notamment :

- Conseil d'Administration du 20 décembre 2018 : lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre.
- Conseil d'Administration du 30 mars 2021 : reprise des études et relance de l'opération après modification de la fiche de lot par Rodez Agglomération.
- Conseil d'Administration du 27 octobre 2022 : acquisition du foncier (acte signé le 19 décembre 2022).

· Conseil d'Administration du 27 avril 2023 : signature d'une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec Rodez Agglomération pour réalisation d'un mur pour leur compte et recalage de l'enveloppe budgétaire travaux.

Pour rappel, le projet prévoit la construction de 54 logements neufs, 25 en logements locatifs sociaux (10 PLAI et 25 PLUS) et 29 en logements PLSA, aux typologies variées (23 T2, 17 T3, 10 T4 et 4 T5). Les logements sont tous dotés d'une cave et d'une terrasse ou un balcon. Le projet comprend également 41 places de stationnement en sous-sol.

L'immeuble est très performant : certification RE 2020 seuil 2025, chauffage collectif par géothermie, géocooling (rafraîchissement passif), ECS individuel par ballons thermodynamiques (ballons électriques pour les petits logements), panneaux photovoltaïques en toiture.

D'un point de vue administratif et financier, tous les voyants sont au vert pour démarrer l'opération :

- le foncier est acquis ;
- le Permis de Construire est purgé de tout recours ;
- les agréments sont obtenus ;
- les financements sont déposés et/ou obtenus (Action Cœur de Ville, ADEME, Région Occitanie, Rodez Agglomération, Etat) ;
- le seuil de 30% de commercialisation est atteint (cf. délibération spécifique).

Résultat de l'appel d'offres travaux

L'appel d'offres travaux (procédure formalisée) a été lancé le 29 février 2024, les plis ont été reçus le 2 avril 2024.

Le résultat de l'appel d'offres a été présenté lors de la CAO du 30 avril 2024. Les 10 lots présentant un dépassement par rapport à l'enveloppe budgétaire fixée lors du CA d'avril 2023 sont passés en procédure avec négociation. Ces négociations, sans modifications substantielles du marché, ont permis de générer une économie de l'ordre de 450 000 euros HT. La CAO du 20 juin 2024 a proposé à Monsieur Le Directeur Général l'attribution de tous les lots.

Un tableau en annexe présente lot par lot les propositions d'attributions de la CAO. Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du montant des travaux :

Estimation travaux MOE validé au CA du 27/04/2023 (y compris mur réalisé pour RA)	Offres à l'ouverture	Offres finalisées
7 085 091 € HT	7 926 743 € HT (+11,8%)	7 475 946 € (+5,5%)

Le prix de revient global a été actualisé en intégrant ce montant de travaux. Il a également été provisionné un montant d'aléas et d'actualisation des offres.

Les plans de financement ont été actualisés en tenant compte du nouveau prix de revient.

Prix de revient total TTC : 9 857 000 € TTC soit 2 718 € TTC / m² SHAB

Les prix de vente du PSLA, fixés dans le cadre de l'agrément obtenu en décembre 2022, sont compatibles avec ce prix de revient consolidé.

Les ordres de service travaux pourront être délivrés dans le courant du mois de juillet, début septembre au plus tard.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- de valider la nouvelle enveloppe budgétaire ;
- d'autoriser la signature des marchés de travaux correspondant à cette nouvelle enveloppe.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, :

- valide la nouvelle enveloppe budgétaire ;
- autorise la signature des marchés de travaux correspondant à cette nouvelle enveloppe.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé



Publiée le :
08 JUIL. 2024

Accusé de réception en préfecture
012-271200024-20240705-20240705_6160-DE
Reçu le 05/07/2024

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération financière@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :
Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTEL - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6161 - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL LLS - FRANCOIS MAZENQ

Monsieur le Président présente le plan de financement prévisionnel pour les Logements Locatifs Sociaux de la Résidence François Mazenq à Rodez.

Le plan de financement prévisionnel s'établit à ce jour ainsi :

COÛT DU PROGRAMME :	4 449 390,34 €
Subvention de l'Etat	122 940,00 €
Subvention de Rodez Agglomération	152 000,00 €
Subvention de la Région	210 100,00 €
Subvention Action Logement	1 244 026,00 €
Subvention Ademe	119 152,00 €
Subvention commune	17 500,00 €
Prêts CDC	1 383 109,79 €
Prêt Action Logement	533 154,00 €
Fonds propres	667 408,55 €

Le Conseil d'Administration est invité à approuver ce plan de financement prévisionnel.

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité, ce plan de financement prévisionnel.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

08 JUIL. 2024



**RODEZ AGGLO
HABITAT** *oph*

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération financière@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABBOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABBOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :
Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTEL - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6162 - PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PSLA - FRANCOIS MAZENQ

Monsieur le Président présente le plan de financement prévisionnel pour les logements PSLA de la Résidence François Mazenq à Rodez.

Le plan de financement prévisionnel s'établit à ce jour ainsi :

COUT DU PROGRAMME :	5 407 777,94 €
Fonds propres	5 133 992,94 €
Prêt à court terme *	273 785,00 €

() Le prêt court terme a vocation à être remboursé à l'achèvement de l'opération, ou à la vente du dernier logement aux accédants, ou à la cession du bien financé, lorsque cet évènement intervient avant la fin du Prêt à court terme.*

Le Conseil d'Administration est invité à approuver ce plan de financement prévisionnel.

Vote pour : 18
Vote contre : 0
Abstention : 0

Les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité, ce plan de financement prévisionnel.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

08 JUIL. 2024



RODEZ AGGLO
HABITAT *oph*

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération vie administrative@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABBOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABBOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :
Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTELE - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6165 - CONVENTIONS RESERVATION EN FLUX ACTION LOGEMENT

La loi ELAN rend obligatoire la gestion en flux des réservations.

La loi 3DS fixant l'obligation de la conversion de l'ensemble des conventions contractées en stock en flux, la délibération du CA n°6108 en date du 24 octobre 2023 a validé les résultats de cette conversion.

La gestion en flux place le bailleur en position de responsable de l'allocation des logements aux réservataires. Une convention de réservation entre chaque bailleur et chaque réservataire doit être signée pour fixer les modalités de gestion en flux.

Une longue négociation s'est tenue au niveau régional entre l'USH Occitanie et la direction régionale d'Action Logement ; Hasso a pesé dans cette négociation pour assurer la prise en compte de la situation des territoires plus détendus.

Le document annexé présente les nouvelles **modalités de gestion en flux** du contingent Action Logement.

Pour prendre en compte les futurs échanges liés à la préparation de la nouvelle CUS 2026- 2031, Rodez Agglo Habitat pourrait proposer un nombre d'attributions total (attributions directes + requalifications) de 100 attributions par an pour le réservataire Action Logement, **avec un minima annuel de 70**. Ce volume annuel sera exprimé en pourcentage, conformément aux préconisations réglementaires, soit 33,33% (un sur 3).

Le Conseil d'Administration est invité à valider la nouvelle convention de réservation en flux d'Action Logement.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

Les membres du Conseil d'Administration valident, à l'unanimité, la nouvelle convention de réservation en flux d'Action Logement.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,

Acte dématérialisé

Publiée le :

08 JUIL. 2024



**RODEZ AGGLO
HABITAT** *oph*

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération vie administrative@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :
Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTEL - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6166 - ADHESION ET PACTE GEOENERGIE

Le collectif France Géoénergie, initié à l'Université de la Ville de Demain et hébergé par l'AFPG (Association Française des professionnels de la géothermie), a pour vocation de promouvoir la géothermie de surface en facilitant son acculturation et son accès auprès des usagers.

Pour accompagner et valoriser l'ambition et l'engagement des maîtres d'ouvrage dans le déploiement de la géothermie, ce collectif lance le Pacte France géoénergie.

Ce Pacte s'adresse à l'ensemble des maîtres d'ouvrage, publics et privés, quel que soit leur niveau de maturité en matière de géoénergie. Ce n'est pas une contrainte, mais un accélérateur visant à décupler l'usage de la géothermie de surface, une ressource locale, durable, pilotable, abondante et non-intermittente.

Engagé dans de nombreux projets en géothermie, Rodez Agglo Habitat apparaît comme un signataire naturel de ce pacte, qui défend les ambitions de l'Office Public et les rassemble à un niveau plus large pour peser sur les décideurs régionaux ou nationaux.

L'adhésion d'une entité publique est gratuite.

Le Conseil d'Administration est invité à valider l'adhésion au collectif Géoénergie, et autoriser Monsieur le Directeur Général et Monsieur le Président à signer le Pacte France Géoénergie.

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0



Les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, valident l'adhésion au collectif Géoénergie, et autorisent Monsieur le Directeur Général et Monsieur le Président à signer le Pacte France géoénergie.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

08 JUIL. 2024



**RODEZ AGGLO
HABITAT *oph***

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération divers@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :

Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTEL - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6167 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé que les prochains Conseils d'Administration auront lieu le 24 octobre et le 19 décembre 2024.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé



**RODEZ AGGLO
HABITAT** oph

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération financière@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABBOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABBOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :
Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTELE - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6168 - OPERATIONS DE TRESORERIE

Le Conseil d'Administration doit être prévenu des opérations de trésorerie générant des mouvements importants.

Le Conseil d'Administration est informé des mouvements de trésorerie suivants :

- . le 11 avril 2024, un virement de 50 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 16 avril, un virement de 110 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 17 avril, un virement de 330 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 26 avril, un virement de 80 000 € a été effectué du compte locataires vers le livret A ;
- . le 2 mai, un virement de 500 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;

- . le 7 mai, un virement de 50 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 10 mai, un virement de 270 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 15 mai, un virement de 100 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 16 mai, un virement de 100 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 23 mai, un virement de 450 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 27 mai, un virement de 230 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 3 juin 2024, un virement de 100 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 3 juin 2024, un virement de 50 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 4 juin 2024, un virement de 100 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 6 juin 2024, un virement de 30 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 12 juin 2024, un virement de 500 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 12 juin 2024, un virement de 200 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 13 juin 2024, un virement de 50 000 € a été effectué du compte courant vers le compte locataires de la Caisse d'Épargne ;
- . le 17 juin 2024, un virement de 150 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 20 juin 2024, un virement de 200 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 25 juin 2024, un virement de 250 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 27 juin 2024, un virement de 150 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 2 juillet 2024, un virement de 300 000 € a été effectué du livret A vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 2 juillet 2024, un virement de 60 000 € a été effectué du compte locataires vers le compte courant de la Caisse d'Épargne ;
- . le 4 juillet 2024, un virement de 400 000 € a été effectué du livret A vers le même compte courant.

Les membres du Conseil d'Administration après avoir accepté à l'unanimité l'ajout de cette délibération complémentaire sur table, prennent acte de ces mouvements de trésorerie.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé




Publiée le :

08 JUIL. 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU VENDREDI 05 JUILLET 2024

@////Acte/Délibération divers@

Présidence de M. Christian MAZUC

Présent(s) : Mme ABBOU - Mme BEZOMBES - Mme GARABUAU - Mme KASSHI
Mme MAZARS - Mme TAUZIN - M. BATTAS - M. BOUGES
M. DELMARES - M. FOURNIE - M. LAURAS - M. MAZUC - M. TIXIER

Pouvoir(s) : M. BRUEL à Mme ABBOU
Mme MIRAL à Mme TAUZIN
M. SAVAJOL à M. BOUGES
Mme BAILLET SUDRE Mme CALVET à M. MAZUC

Excusé(es) : Mme BAILLET SUDRE
Mme CALVET
Mme MIRAL
M. BRUEL
M. DEPUILLE
M. FLAK
M. MONTOYA
M. SAVAJOL

Assiste(nt) à la réunion :

Mme ALET - CSE RAH
M. BERGE - DDT
M. BULTELE - Directeur Général
M. BRIQUETEUR URBAIN- Commissaire aux comptes
Mme GUIBBAL - Service Finances
Mme ROBERT - Représentante de Rodez Agglomération
Mme RECH - Assistante de direction
M. SIRVAIN - DST / DGA

- 6169 - CONGRES HLM

Le Congrès annuel de l'Union Sociale pour l'Habitat a lieu du 24 au 26 septembre 2024 à Montpellier.

Monsieur Claude Battas (CLCV) et Monsieur Christian Mazuc en qualité d'administrateurs ont fait part de leur souhait de participer à ce Congrès et sollicitent la prise en charge des frais et des inscriptions par Rodez Agglo Habitat.

Le coût de l'inscription en tant que congressiste s'élève à 690 € / personne.
Les déplacements pourraient être réalisés dans un véhicule de l'office avec le Directeur Général ou par l'utilisation d'un véhicule personnel.

La participation maximale de l'Office (comprenant transport, hébergement, restauration...) est plafonnée à la somme de 350 € sur présentation de justificatifs.

Vote pour : 17
Vote contre : 0
Abstention : 1 (M. Bouges)


Les membres du Conseil d'Administration après avoir accepté l'ajout de cette délibération complémentaire sur table valident cette prise en charge.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
et ont signé les membres présents.

Le Président,
Acte dématérialisé

Publiée le :

08 JUIL. 2024




RODEZ AGGLO
HABITAT *oph*